



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

## CONSEIL

### Cent cinquante et unième session

Rome, 23-27 mars 2015

### Rapport de la cent cinquante-septième session du Comité financier (9-13 mars 2015)

#### Résumé

À sa première session ordinaire de 2015, le Comité a examiné la situation financière de l'Organisation et d'autres questions relevant de son mandat. Dans le présent rapport, qui porte sur les travaux de sa cent cinquante septième session, le Comité:

- Adresse des recommandations spécifiques** au Conseil sur les points suivants: i) versement intégral des contributions mises en recouvrement dans les délais établis (par. 8); ii) barème des contributions proposé pour l'exercice biennal 2016-2017 (par. 12); iii) Plan à moyen terme 2014-2017 (révisé) et Programme de travail et budget 2016-2017 (par. 20 et 21); et nouvelle politique de la FAO en matière de recouvrement des coûts (par. 23).
- Informe** le Conseil de sa décision d'autoriser les virements prévus entre chapitres budgétaires découlant de l'exécution du Programme de travail 2014-2015 (par. 18).
- Appelle l'attention** du Conseil sur les indications qu'il a données au Secrétariat au sujet de la situation financière de l'Organisation, des questions budgétaires, des ressources humaines et des questions relatives au contrôle.
- Indique** au Conseil des initiatives de nature à améliorer son propre travail.

#### Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à:

- souscrire** aux recommandations du Comité relatives au règlement ponctuel des contributions mises en recouvrement, au barème des contributions proposé pour l'exercice biennal 2016-2017, au Plan à moyen terme 2014-2017 (révisé) et au Programme de travail et budget 2016-2017, ainsi qu'à la nouvelle politique de la FAO en matière de recouvrement des coûts.
- prendre note** de la décision du Comité concernant les virements prévus entre chapitres budgétaires découlant de l'exécution du Programme de travail 2014-2015.
- approuver** les indications que le Comité avait données au Secrétariat sur toutes les autres questions relevant de son mandat, ainsi que les initiatives de nature à améliorer ses méthodes de travail.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

David McSherry  
Secrétaire du Comité financier  
Tél.: +3906 5705 3719

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)



mm718f

---

## Table des matières

---

	Pages
Introduction .....	3
Élection du Vice-Président pour 2015 .....	3
Suivi de la situation financière .....	4
Situation financière de l'Organisation .....	4
Rapport sur les placements - 2014 .....	4
Barème des contributions 2016-2017 .....	4
Évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel - 2014.....	5
Questions budgétaires .....	5
Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse 2014 .....	5
Rapport annuel sur l'exécution du budget et les virements entre programmes et chapitres budgétaires pendant l'exercice 2014-2015.....	6
Plan à moyen terme 2014-2017 (révisé) et Programme de travail et budget 2016-2017.....	6
Politique de la FAO en matière de recouvrement des coûts .....	8
Ressources humaines.....	8
Gestion des ressources humaines .....	8
Contrôle.....	9
Rapport annuel du Comité de vérification de la FAO au Directeur général pour 2014.....	9
Rapport annuel de l'Inspecteur général - 2014 .....	9
Rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes .....	10
Politique de la FAO en matière de responsabilités .....	11
Comité de l'éthique - Rapport annuel 2014.....	11
Rapport intérimaire sur la délégation de pouvoirs aux organes relevant de l'Article XIV de l'acte constitutif compte tenu de leurs différentes fonctions respectives.....	11
Amélioration des méthodes de travail et de l'efficacité du Comité financier.....	12
Programme de travail pluriannuel du Comité financier .....	12
Recommandations du Comité financier non encore appliquées: situation .....	12
Méthodes de travail du Comité financier .....	12
Autres questions .....	12
Date et lieu de la cent cinquante-huitième session.....	12
Documents présentés pour information.....	13
Annexe - Barème des contributions 2016-2017.....	14

## Introduction

1. Le Comité financier a présenté au Conseil le rapport ci-après, qui porte sur les travaux de sa cent cinquante-septième session.
2. Outre le Président, M. MOUNGUI MÉDI, étaient présents les représentants suivants des Membres:
  - M. Matthew Worrell (Australie)
  - M. Olyntho Vieira (Brésil)
  - M. Khaled M.S.H. Eltaweel (Égypte)
  - M. Georg Friedel Cramer (Allemagne)
  - M. Abdoulaye Traoré (Guinée)
  - M. Osamu Kubota (Japon)
  - Mme Perla Carvalho Soto (Mexique)
  - M. Mohamed Lemghari (Maroc)
  - M. Khalid Mehboob (Pakistan)
  - M. Vladimir V. Kuznetsov (Fédération de Russie)
  - Mme Abla Malik Osman Malik (Soudan)
  - Mme Natalie E. Brown (États-Unis d'Amérique).
3. Le Président a informé le Comité que M. Mohamed Lemghari (Maroc) avait été désigné pour remplacer M. Fouzi Lekjaa durant la session.
4. Un résumé des qualifications des remplaçants des représentants peut être téléchargé sur le site internet des Organes directeurs et statutaires, à l'adresse:  
<http://www.fao.org/unfao/govbodies/gsbhome/finance-committee/remplacants-des-representants/fr/>.
5. Des observateurs sans droit de parole des Membres suivants ont aussi assisté à la cent cinquante-septième session du Comité financier:
  - Angola
  - Bangladesh
  - Canada
  - Chypre
  - Union européenne
  - France
  - Hongrie
  - Italie
  - Jordanie
  - Pays-Bas
  - Norvège
  - Saint-Marin
  - Espagne
  - Suisse
  - Thaïlande
  - Ouganda
  - Royaume-Uni.

## Élection du Vice-Président pour 2015

6. M. Matthew Worrell (Australie) a été élu à l'unanimité Vice-Président pour la période du mandat actuel du Comité restant à courir.

## Suivi de la situation financière

### Situation financière de l'Organisation

7. Le Comité a examiné le document intitulé Situation financière de l'Organisation (au 30 novembre 2014) (FC 157/3) et les prévisions de trésorerie pour 2015, y compris les liquidités, l'état des arriérés de contributions, les placements à court et à long termes, les obligations financières relatives au personnel, les dépenses et les soldes non acquittés du Programme de coopération technique (PCT), le déficit du Fonds général et les contributions volontaires. Le Comité a également reçu un état actualisé de la situation financière au 31 décembre 2014 ainsi que des contributions et des arriérés de l'année en cours au 2 mars 2015.

8. **Le Comité:**

- a) **s'est félicité de l'amélioration de la situation de trésorerie de l'Organisation au 31 décembre 2014 et a exhorté tous les États Membres à régler intégralement et ponctuellement les contributions mises en recouvrement, de sorte que la FAO puisse continuer à disposer des liquidités nécessaires à l'exécution de son Programme de travail;**
- b) **a noté que le déficit du Fonds général avait diminué par rapport à la fin de 2013 (875,4 millions d'USD), mais qu'il s'établissait malgré tout à un montant considérable (862,2 millions d'USD), et qu'il tenait principalement aux obligations non financées relatives au personnel, et il a noté qu'il examinerait cette question de plus près au titre du point de l'ordre du jour intitulé «Évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel – 2014»;**
- c) **a rappelé qu'il réexaminerait la procédure de rétablissement du droit de vote lors du prochain exercice biennal, conformément à la décision que le Conseil avait prise à sa cent quarante-neuvième session;**
- d) **a pris note des informations fournies sur les résultats des placements, et notamment des incidences de la dépréciation de l'EUR face à l'USD, et a noté qu'il examinerait cette question plus en détail au point de l'ordre du jour intitulé «Rapport sur les placements – 2014»; et**
- e) **a pris note des informations provisoires fournies sur les aspects financiers de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition et a demandé que lui soit soumis, à sa session de l'automne 2015, un autre rapport complet et détaillé qui couvrirait l'ensemble de la phase projet et s'appuierait sur les recettes et les dépenses, y compris les coûts liés au personnel de la FAO.**

### Rapport sur les placements - 2014

9. Le Comité a examiné le document intitulé «Rapport sur les placements 2014» (FC 157/4).

10. **Le Comité:**

- a) **a pris note des bons résultats des portefeuilles de placements à court terme et à long terme en 2014, les deux portefeuilles ayant donné un rendement bien supérieur à celui de leurs indices de référence respectifs;**
- b) **s'est félicité des dispositifs solides en place en matière de gestion, notamment les conseils en placement de haut niveau donnés par le Comité consultatif pour les placements; et**
- c) **a indiqué qu'il souscrivait à la stratégie prudente que suit le Secrétariat pour le portefeuille de placements à court terme, et a encouragé le Secrétariat à poursuivre sur cette voie.**

### Barème des contributions 2016-2017

11. Le Comité a examiné et approuvé le barème des contributions proposé pour l'exercice biennal 2016-2017 (voir l'annexe) tel qu'il figure dans le document FC 157/5.

12. Le Comité a transmis au Conseil le projet de résolution ci-après, relatif au barème des contributions de la FAO pour 2016-2017, pour adoption par la Conférence:

**Résolution .../2015**  
**BARÈME DES CONTRIBUTIONS 2016-2017**

**LA CONFÉRENCE,**

**Ayant pris note** des recommandations formulées par le Conseil à sa cent cinquante et unième session;

**Confirmant que,** comme par le passé, la FAO doit suivre le barème des quotes-parts de l'ONU en l'adaptant pour tenir compte du fait que les Membres de la FAO ne sont pas tous Membres de l'ONU et vice-versa;

**Décide** que le barème des contributions de la FAO pour 2016-2017 doit découler directement du barème des quotes-parts de l'Organisation des Nations Unies en vigueur en 2015;

**Adopte** pour 2016 et 2017 le barème figurant à l'annexe au présent rapport.

**Évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel - 2014**

13. Le Comité a examiné le document FC 157/6 intitulé *Évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel – 2014*, consacré aux résultats de l'évaluation annuelle réalisée par des actuaires externes ainsi qu'à la situation financière actuelle, à la comptabilisation et à l'amortissement des obligations de l'Organisation au titre des plans concernant le personnel au 31 décembre 2014, et qui contient des informations actualisées sur les progrès accomplis par le Secrétariat concernant les différentes solutions possibles pour combler le déficit de financement des obligations au titre de l'assurance maladie après cessation de service (AMACS).

14. **Le Comité:**

- a) **a noté** que les obligations relatives au personnel s'élevaient, au 31 décembre 2014, à un montant de 1 390,5 millions d'USD, soit une augmentation de 193,0 millions d'USD par rapport à l'évaluation de 1 197,5 millions d'USD au 31 décembre 2013. Cette augmentation est due principalement à l'abaissement du taux d'actualisation utilisé dans l'évaluation actuarielle;
- b) **a reconnu** l'importance de cette question très complexe et rappelé qu'il l'avait régulièrement examinée et commentée au cours de ses sessions précédentes;
- c) **a encouragé** le Secrétariat à continuer à participer activement à la recherche d'une solution à cette question au sein du régime commun des Nations Unies, notamment par l'intermédiaire du groupe de travail du réseau Finances et budget des organismes des Nations Unies, dont il est membre, et **a demandé instamment** à la FAO de jouer un rôle de chef de file pour que l'on progresse dans ce domaine;
- d) **enfin, a exhorté** le Secrétariat à ne pas relâcher l'effort qui est fait pour limiter le coût de l'actuel plan d'assurance maladie, y compris en modifiant les modalités de répartition des coûts des primes d'assurance maladie entre l'Organisation et les participants au plan.

**Questions budgétaires**

**Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse 2014**

15. Le Comité a examiné le document intitulé *Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse 2014*, en se concentrant sur les objectifs fonctionnels et les chapitres spéciaux, le Programme de coopération technique (PCT), et la gestion et la mise à disposition des ressources.

## 16. Le Comité:

- a) **s'est déclaré satisfait des progrès accomplis en 2014, notant que 70 pour cent des indicateurs de performance clés au titre des objectifs fonctionnels et des chapitres spéciaux étaient en bonne voie;**
- b) **s'est félicité du niveau de mise en œuvre du PCT et du rôle de catalyseur que celui-ci joue dans le développement de partenariats et la mobilisation de ressources en vue de la réalisation des objectifs stratégiques;**
- c) **a noté que la mise à disposition globale de ressources au titre de l'ouverture de crédits nette et des contributions volontaires en 2014 était en bonne voie;**
- d) **a encouragé le Secrétariat à continuer à mettre au point le système de suivi axé sur les résultats et à appliquer les enseignements tirés de l'élaboration du cadre de résultats dans le plan à moyen terme 2014-2017, y compris la participation du réseau des bureaux décentralisés à un stade précoce;**
- e) **a noté que les indicateurs et les cibles pour les produits seraient mis à jour fin 2015;**
- f) **s'est félicité de la structure et du contenu du document et a recommandé que la prochaine version comprenne un résumé exhaustif;**
- g) **a noté les informations fournies sur les progrès accomplis quant aux 15 initiatives régionales approuvées par les conférences régionales en 2014; et**
- h) **a déclaré attendre avec intérêt de recevoir des informations sur la contribution de la FAO à la réalisation des résultats définies dans le Rapport sur l'exécution du Programme 2014-2015, en vue de les examiner.**

**Rapport annuel sur l'exécution du budget et les virements entre programmes et chapitres budgétaires pendant l'exercice 2014-2015**

17. Le Comité a examiné le document intitulé *Rapport annuel sur l'exécution du budget et les virements entre programmes et chapitres budgétaires pendant l'exercice 2014-2015*.

## 18. Le Comité:

- a) **a pris note des résultats budgétaires prévus en 2014-2015 découlant de la mise en œuvre du Programme de travail;**
- b) **a rappelé que, conformément à l'usage, les soldes non dépensés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 7), des dépenses d'équipement (chapitre 13) et des dépenses de sécurité (chapitre 14) seraient reportés sur l'exercice biennal suivant;**
- c) **a approuvé les virements prévus, comme le montre le tableau 1, des chapitres budgétaires 1, 3, 4, 6, 9, 11 et 12 vers les chapitres 2, 5, 8 et 10, et déclaré attendre avec intérêt un rapport actualisé à sa session de novembre 2015; et**
- d) **a pris note de l'utilisation du solde non dépensé pour 2012-2013 et demandé une mise à jour à sa session de novembre 2015.**

**Plan à moyen terme 2014-2017 (révisé) et Programme de travail et budget 2016-2017**

19. Le Comité a examiné le *Plan à moyen terme 2014-2017 (révisé) et Programme de travail et budget 2016-2017*, présentés par le Directeur général, en se concentrant sur un examen technique des propositions, conformément à son mandat. Il a également pris connaissance d'une note d'information fournie par le Secrétariat pendant la session, qui apportait des informations actualisées sur les prévisions de hausse des coûts présentées dans le document.

## 20. Ayant procédé à un examen technique des propositions, le Comité:

- a) **a approuvé la continuité de l'orientation stratégique du Plan à moyen terme et l'incorporation du changement transformationnel dans le Programme de travail;**
- b) **s'est félicité de la définition des domaines qu'il était proposé de mettre en avant ou en retrait et de ceux dans lesquels il était possible de réaliser des économies, et a fait**

- sienne la proposition de réaffecter 14,2 millions d'USD à des domaines plus prioritaires;
- c) **a exprimé son soutien** aux propositions de restructuration organisationnelle, notant que celles-ci n'entraînaient aucun coût supplémentaire pour l'Organisation et n'auraient aucune incidence sur le statut du Secrétariat du Codex Alimentarius, qui sera accueilli par le nouveau Bureau de la sécurité sanitaire des aliments;
  - d) **s'est félicité** du relèvement du montant affecté au Programme de coopération technique (PCT), qui a été porté à 14 pour cent de l'ouverture de crédits nette, conformément à la Résolution 9/89 de la Conférence, afin de s'attaquer aux effets du changement climatique dans les petits États insulaires en développement;
  - e) **a examiné** en détail les augmentations de coûts prévues, notamment les informations supplémentaires et actualisées fournies par le Secrétariat et a demandé que celles-ci soient communiquées à tous les Membres;
  - f) **a pris note avec satisfaction** des estimations actualisées des augmentations de coûts, qui ont contribué à une révision à la baisse de 1,3 million d'USD par rapport aux augmentations de coûts prévues présentées dans le Programme de travail et budget et à un ajustement à la baisse analogue du budget proposé, qui s'établit ainsi à 1 044,8 millions d'USD (au taux de change budgétaire de l'exercice 2014-2015), et **a demandé instamment** que l'on continue de suivre attentivement les hypothèses d'augmentations de coûts;
  - g) **a appelé l'attention** sur l'impact que pourraient avoir les propositions budgétaires relatives aux contributions des Membres dans le climat financier mondial actuel;
  - h) tout en rappelant et en appréciant l'importance des efforts déployés et des résultats obtenus par le Directeur général pour identifier des gains d'efficacité, **a encouragé** le Secrétariat à continuer à chercher des domaines où l'on pourrait réaliser de nouvelles économies et d'autres gains d'efficacité qui, en tout état de cause ne devraient pas avoir d'incidences négatives sur l'exécution du Programme de travail;
  - i) **a reconnu** en outre que les efforts visant à la réalisation de gains d'efficacité devaient être axés sur les dépenses de personnel et, conscient que pour l'essentiel, ces coûts ne relevaient pas de l'autorité du Directeur général, a encouragé le Secrétariat à suivre les débats de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) et les Membres de la FAO à participer aux travaux de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies;
  - j) bien que le Comité ne soit pas parvenu à un consensus sur le montant du budget proposé par le Directeur général, il **a encouragé** tous les efforts en vue d'obtenir un consensus sur le montant du budget à la cent cinquante et unième session du Conseil;
  - k) aux fins de faciliter l'examen des propositions par le Conseil, **a demandé** au Secrétariat de fournir des informations complémentaires sur les points suivants: des informations chiffrées sur les domaines d'activité à mettre en avant ou en retrait, notamment les Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM); l'utilisation des ressources du PCT pour aider les petits États insulaires en développement à s'adapter au changement climatique; les pistes à suivre pour réaliser de nouvelles économies et prendre des mesures d'efficacité; une proposition d'approche pour la fourniture des services de la FAO aux pays à revenu intermédiaire.

21. Concernant les propositions visant à améliorer la situation financière, les liquidités et les réserves de la FAO, le Comité:

- a) **a pris note** des débats en cours au sein de l'administration de la FAO et du régime commun des Nations Unies sur les obligations de l'assurance maladie après la cessation de service, au titre des services passés, et de la recommandation relative au maintien du principe, déjà approuvé par la Conférence, d'un financement partiel, d'un montant de 14,1 millions d'USD à recouvrer sous la forme de contributions supplémentaires et distinctes des Membres pour l'exercice biennal; et

- b) **a pris note de la proposition qui consiste à demander aux Membres d'effectuer un versement unique, d'un montant de 16,2 millions d'USD, pour porter le Fonds de roulement à 42 millions d'USD, montant équivalant à la trésorerie du Programme ordinaire pour un mois.**

### Politique de la FAO en matière de recouvrement des coûts

22. Le Comité financier a examiné le document FC 157/10 intitulé *Politique de recouvrement des coûts de la FAO* et basé sur l'élaboration progressive d'un cadre financier détaillé relatif au recouvrement des coût, qu'il avait examiné à ses cent cinquante et unième, cent cinquante-quatrième et cent cinquante-sixième sessions<sup>1</sup>.

23. **Le Comité:**

- a) **a rappelé qu'il avait approuvé les objectifs, les principes directeurs, les hypothèses et le nouveau modèle relatif au recouvrement des coûts, qui doivent servir de base à une politique de recouvrement des coûts plus transparente et plus équitable dans laquelle les ressources extrabudgétaires sont considérées comme faisant partie d'un budget intégré et contribuant à l'exécution du programme de travail de la FAO;**
- b) **a fait sienne la nouvelle politique de recouvrement des coûts de la FAO présentée à l'annexe 1 du présent document ainsi que les mesures de transition prévues pour sa mise en œuvre à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, en vue de leur soumission au Conseil pour approbation;**
- c) **a fait sien le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects, qui a été fixé à 7 pour cent;**
- d) **a noté que la mise en œuvre initiale de la nouvelle politique de recouvrement des coûts de la FAO, y compris les modifications complexes qui devront être apportées aux processus de budgétisation et comptabilité, ainsi que le perfectionnement des critères de flexibilité, doit faire l'objet d'une préparation rigoureuse et d'un suivi attentif;**
- e) **a demandé au Secrétariat de prendre langue en 2015 avec les partenaires externes fournisseurs de ressources au sujet des mesures de transition et de mise en œuvre;**
- f) **a demandé au Secrétariat de faire rapport sur les premiers retours d'expérience concernant la mise en œuvre de la politique de recouvrement des coûts lors de sa session de printemps en 2016; et**
- g) **a demandé à être informé régulièrement de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la politique, afin d'être en mesure de fournir les orientations voulues, en particulier en matière de souplesse.**

## Ressources humaines

### Gestion des ressources humaines

24. Le Comité a examiné le document intitulé «*Gestion des ressources humaines*» (FC 157/11).

25. **Le Comité:**

- a) **s'est félicité des progrès importants accomplis dans le domaine des ressources humaines au sein de l'Organisation et a encouragé le Secrétariat à poursuivre ses efforts dans ce domaine;**
- b) **a noté les efforts qui étaient déployés pour porter le taux de vacance de postes au niveau nécessaire pour permettre la souplesse voulue et a encouragé le Secrétariat à pourvoir les postes clés afin de garantir les compétences essentielles de l'Organisation et l'exécution du programme de travail;**

<sup>1</sup> FC 151/8, FC 154/10, FC 156/7.



- c) **a prié instamment** le Secrétariat de poursuivre ses efforts visant à rationaliser les processus et a noté le montant des économies que permettait de dégager le regroupement des contrats d'assurance;
- d) **a pris note** avec préoccupation de l'augmentation du nombre de pays non représentés ou sous-représentés dans certaines régions et, dans ce contexte, a encouragé le Secrétariat à étudier des mesures susceptibles d'améliorer la répartition géographique, sans préjudice du recrutement fondé sur le mérite, et a demandé une mise à jour sur la question à sa prochaine session ordinaire;
- e) **a encouragé** l'initiative en matière de mobilité et les efforts en cours visant à faciliter le processus;
- f) **a dit attendre avec intérêt** de recevoir, lors des sessions à venir, des informations supplémentaires, notamment sur les vacances de poste ventilées par département, sur les progrès accomplis dans le domaine des ressources humaines et les efforts consentis pour motiver le personnel; et
- g) **a réitéré** la demande qu'il avait faite à sa cent cinquante-sixième session concernant la délégation de pouvoirs.

## Contrôle

### Rapport annuel du Comité de vérification de la FAO au Directeur général pour 2014

26. Le Comité a examiné le document intitulé *Rapport annuel du Comité de vérification de la FAO au Directeur général pour 2014* (FC 157/12) et a pris connaissance des informations supplémentaires fournies par le représentant du Comité de vérification, le Secrétaire du Comité et la Direction, et plus particulièrement l'application de la politique de sanctions à l'encontre des fournisseurs, la gestion des risques dans l'Organisation et la mise en œuvre des recommandations issues de la vérification.

27. Le Comité a pris note du Rapport annuel du Comité de vérification de la FAO pour 2014. En outre, le Comité:

- a) **a souligné** que ce document présentait les activités menées par le Comité de vérification conformément à son mandat et **a pris connaissance** avec intérêt des conclusions et des recommandations y figurant, ainsi que des observations du Directeur général qui l'accompagnaient;
- b) **s'est dit** entièrement satisfait des travaux du Comité de vérification, reconnaissant l'appui important que celui-ci prêtait à l'Organisation, et de la manière dont il remplissait cette mission, comme l'indiquait le rapport;
- c) **a dit attendre avec intérêt** le prochain rapport du Comité de vérification et **a demandé** que cet organe étoffe, dans ses futurs rapports, ses conclusions sur la mise en œuvre par la Direction des recommandations du Commissaire aux comptes et de celles du Bureau de l'Inspecteur général.

### Rapport annuel de l'Inspecteur général - 2014

28. Le Comité a examiné le document intitulé «Rapport annuel de l'Inspecteur général – 2014», traitant plus spécialement des conclusions des vérifications des bureaux décentralisés et du déploiement du Système mondial de gestion des ressources dans les régions, de la sécurité informatique, de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la recommandation de vérification interne, laissée de côté depuis longtemps, concernant la définition de la notion de faute grave et de la dotation en personnel du Bureau de l'Inspecteur général (OIG).

29. **Le Comité:**

- a) **a apprécié** la qualité du rapport et l'analyse des questions présentées, qui couvraient l'éventail complet des responsabilités du Bureau de l'Inspecteur général, notant que

- les activités du Bureau de l'Inspecteur général présentées étaient particulièrement pertinentes et offraient un bon outil de gestion et de gouvernance de l'Organisation;
- b) s'est félicité de la bonne coopération et de la convergence des points de vue, s'agissant des questions de contrôle interne, entre le Bureau de l'Inspecteur général et la Direction, et a encouragé cette coopération et cette convergence;
  - c) s'est félicité de la réponse positive du Directeur général au rapport;
  - d) a pris note des difficultés que pose la mise en œuvre de politiques en matière de contrôle interne sur le terrain, des observations de l'Inspecteur général à cet égard et des mesures nécessaires que prend la Direction pour s'attaquer aux lacunes recensées par l'Inspecteur général;
  - e) a rappelé qu'il était important que la Direction s'attache en permanence à renforcer le contrôle interne au sein des bureaux décentralisés, s'agissant en particulier de la délégation de pouvoirs, soulignant l'importance de la mise en œuvre du Système mondial de gestion des ressources à cet égard;
  - f) a demandé à la Direction d'étudier des moyens de communiquer des informations, qui seraient accessibles aux Membres, sur les résultats des programmes par pays s'agissant de leur contribution à la réalisation des objectifs stratégiques;
  - g) a encouragé la Direction et l'Inspecteur général à suivre de près les mesures visant à donner suite aux constatations issues des vérifications relatives à la sécurité informatique, notant que l'Inspecteur général s'était acquitté de sa mission qui était de passer en revue la suite réservée aux recommandations passées dans ce domaine, et notant aussi qu'il était important que la Direction donne suite aux recommandations en suspens et aux autres recommandations;
  - h) a encouragé la Direction et l'Inspecteur général à conclure les délibérations internes sur une circulaire administrative définissant la notion de faute grave, de sorte qu'elle puisse être diffusée dès que possible;
  - i) s'est félicité du fait que l'Organisation applique, dans le cadre de sa politique de tolérance zéro, des mesures fortes à l'encontre des personnels de la FAO et des tiers qui se sont livrés à des activités frauduleuses, et a encouragé la poursuite de cette approche; et
  - j) a pris note des vacances de poste au sein du Bureau de l'Inspecteur général et des efforts que celui-ci déploie actuellement en matière de recrutement, ainsi que du recours à des ressources humaines hors personnel pour exécuter son programme de travail.

### **Rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes**

30. Le Comité a examiné le document intitulé *Rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes* (FC 157/14).

31. **Le Comité:**

- a) a pris connaissance de l'état d'avancement actuel de la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux comptes;
- b) a encouragé le Secrétariat à poursuivre ses efforts visant à mettre en œuvre les recommandations non encore appliquées;
- c) constatant que le Rapport intérimaire avait été élaboré avant la prochaine visite du Commissaire aux comptes, a dit attendre avec intérêt de recevoir, à sa prochaine session ordinaire (2015), un rapport intérimaire comprenant des observations actualisées du Commissaire aux comptes sur les recommandations contenues dans le Rapport détaillé 2012-2013.

### Politique de la FAO en matière de responsabilités

32. Le Comité a examiné le document intitulé *Politique de la FAO en matière de responsabilités* (FC 157/15).

33. **Le Comité:**

- a) **a pris note du fait que la politique de la FAO en matière de responsabilités avait été diffusée en décembre 2014; et**
- b) **a dit attendre avec intérêt de recevoir des informations sur l'application de ladite politique, en complément d'un rapport sur la mise en œuvre du Cadre de responsabilités et de contrôle interne, à sa session du printemps 2016.**

### Comité de l'éthique - Rapport annuel 2014

34. Le Comité a examiné le document FC 157/16 intitulé *Comité de l'éthique - Rapport annuel 2014*, qui présente les recommandations du Comité de l'éthique pour le nouveau Bureau du médiateur/de l'éthique.

35. **Le Comité:**

- a) **a accueilli avec satisfaction le Rapport annuel du Comité de l'éthique pour 2014 et la formation dispensée par le Bureau du médiateur/de l'éthique au personnel de la FAO;**
- b) **a noté que le Bureau n'avait pas pu mettre en œuvre le Programme relatif à la déclaration de situation financière (2013) pendant que le processus de recrutement du médiateur/fonctionnaire chargé des questions d'éthique était en cours et a encouragé les efforts en vue de la mise en œuvre de ce programme;**
- c) **s'est félicité des lignes directrices et des structures visant à atténuer les conflits d'intérêts dans les partenariats avec le secteur privé et a encouragé la FAO à continuer de s'assurer de l'efficacité du système et des procédures en place;**
- d) **a noté que la fusion des fonctions du Bureau du médiateur et du Bureau de l'éthique avait été un succès, et que cette question ferait l'objet d'un suivi; et**
- e) **a noté que le Bureau du médiateur/de l'éthique continuerait de tenir deux sessions par an avec le Comité de l'éthique, une par visioconférence et une en personne au Siège de la FAO.**

### Rapport intérimaire sur la délégation de pouvoirs aux organes relevant de l'Article XIV de l'acte constitutif compte tenu de leurs différentes fonctions respectives

36. Le Comité a examiné le document FC 157/17 intitulé *Rapport intérimaire sur la délégation de pouvoirs aux organes relevant de l'Article XIV de l'Acte constitutif, sachant que ces organes ne sont pas tous de même nature*. Le document rappelle entre autres les délibérations antérieures des organes directeurs sur la question. Il rappelle également que des facilités fonctionnelles ont été déléguées aux organes établis en vertu de l'Article XIV de l'Acte constitutif de la FAO, mais que ceux-ci fonctionnent néanmoins dans le cadre de la FAO et doivent respecter autant que possible les politiques, priorités et procédures de l'Organisation.

37. **Le Comité:**

- a) **a rappelé les précédentes indications fournies au Secrétariat par les organes directeurs de la FAO s'agissant d'accorder une autonomie financière et administrative appropriée;**
- b) **s'est félicité des informations fournies sur les domaines dans lesquels les délégations de pouvoirs et les facilités fonctionnelles ont été étendues aux secrétariats des organes relevant de l'Article XIV ou qui étaient en cours d'examen;**
- c) **a reconnu que les organes relevant de l'Article XIV fonctionnaient dans le cadre de la FAO et que l'Organisation restait investie de la responsabilité globale de leur fonctionnement;**

- d) **a noté** que la Direction était prête à examiner tous les problèmes spécifiques de nature opérationnelle qui pourraient avoir une incidence négative sur le fonctionnement des organes relevant de l'Article XIV et **a demandé** à la Direction d'examiner la question dans les meilleurs délais; et
- e) **a dit attendre avec intérêt** de recevoir, de temps à autres, des rapports de la Direction à ce sujet.

## **Amélioration des méthodes de travail et de l'efficacité du Comité financier**

### **Programme de travail pluriannuel du Comité financier**

#### **38. Le Comité:**

- a) **s'est félicité** de la version actualisée de son programme de travail pluriannuel;
- b) **a dit attendre avec intérêt** de recevoir à sa prochaine session ordinaire une nouvelle mise à jour qui tiendrait compte des décisions qu'il aura prise à sa présente session.

### **Recommandations du Comité financier non encore appliquées: situation**

39. Le Comité a examiné le document FC 157/19 intitulé Recommandations du Comité financier non encore appliquées: situation.

#### **40. Le Comité:**

- a) **a pris note** de la situation concernant les recommandations non encore appliquées du Comité financier; et
- b) **a encouragé** le Secrétariat à donner intégralement et ponctuellement suite aux recommandations non encore appliquées.

### **Méthodes de travail du Comité financier**

41. Le Comité a pris note du fait qu'il était important de réexaminer continuellement ses méthodes de travail afin d'atteindre ses buts et objectifs globaux.

#### **42. À ce sujet, le Comité:**

- a) **a recommandé** que le Secrétariat organise des sessions informelles d'orientation pour les membres du Comité nouvellement élus;
- b) **s'est déclaré favorable** à la tenue de réunions informelles du Comité avant ses sessions principales et, dans ce contexte, a encouragé l'utilisation d'outils informatiques afin de permettre aux membres du Comité non installés à Rome de participer aux réunions informelles.

## **Autres questions**

### **Date et lieu de la cent cinquante-huitième session**

43. Le Comité a été informé que sa cent cinquante-huitième session se tiendrait à Rome, du 11 au 13 mai 2015.

### **Documents présentés pour information**

- État des contributions mises en recouvrement et des arriérés
- État d'avancement de l'examen de l'ensemble des prestations par la Commission de la fonction publique internationale et évolution du débat à ce sujet, et résolutions adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies concernant les conditions d'emploi du personnel

### Annexe - Barème des contributions 2016-2017

Barème des contributions proposé pour 2016-2017

(Le barème 2014-2015 est indiqué aux fins de comparaison)

	Barème proposé <sup>2</sup>	Barème actuel <sup>3</sup>
État Membre	2016-17	2014-15
Afghanistan	0,005	0,005
Albanie	0,010	0,010
Algérie	0,137	0,137
Andorre	0,008	0,008
Angola	0,010	0,010
Antigua-et-Barbuda	0,002	0,002
Argentine	0,432	0,432
Arménie	0,007	0,007
Australie	2,074	2,074
Autriche	0,798	0,798
Azerbaïdjan	0,040	0,040
Bahamas	0,017	0,017
Bahreïn	0,039	0,039
Bangladesh	0,010	0,010
Barbade	0,008	0,008
Biélorussie	0,056	0,056
Belgique	0,998	0,998
Belize	0,001	0,001
Bénin	0,003	0,003
Bhoutan	0,001	0,001
Bolivie	0,009	0,009
Bosnie-Herzégovine	0,017	0,017
Botswana	0,017	0,017
Brésil	2,934	2,934
Brunéi Darussalam	0,026	0,026
Bulgarie	0,047	0,047

<sup>2</sup> Découle directement du barème des quotes-parts de l'ONU pour 2013-2015 tel qu'adopté par l'Assemblée générale par sa résolution 67/238 du 21 décembre 2012

<sup>3</sup> Découle directement du barème des quotes-parts de l'ONU pour 2013-2015 tel qu'adopté par l'Assemblée générale par sa résolution 67/238 du 21 décembre 2012

Burkina Faso	0,003	0,003
Burundi	0,001	0,001
Cabo Verde	0,001	0,001
Cambodge	0,004	0,004
Cameroun	0,012	0,012
Canada	2,985	2,985
République centrafricaine	0,001	0,001
Tchad	0,002	0,002
Chili	0,334	0,334
Chine	5,149	5,149
Colombie	0,259	0,259
Comores	0,001	0,001
Congo	0,005	0,005
Îles Cook	0,001	0,001
Costa Rica	0,038	0,038
Côte d'Ivoire	0,011	0,011
Croatie	0,126	0,126
Cuba	0,069	0,069
Chypre	0,047	0,047
République tchèque	0,386	0,386
République populaire démocratique de Corée	0,006	0,006
République démocratique du Congo	0,003	0,003
Danemark	0,675	0,675
Djibouti	0,001	0,001
Dominique	0,001	0,001
République dominicaine	0,045	0,045
Équateur	0,044	0,044
Égypte	0,134	0,134
El Salvador	0,016	0,016
Guinée équatoriale	0,010	0,010
Érythrée	0,001	0,001
Estonie	0,040	0,040
Éthiopie	0,010	0,010
Fidji	0,003	0,003
Finlande	0,519	0,519

France	5,594	5,594
Gabon	0,020	0,020
Gambie	0,001	0,001
Géorgie	0,007	0,007
Allemagne	7,142	7,142
Ghana	0,014	0,014
Grèce	0,638	0,638
Grenade	0,001	0,001
Guatemala	0,027	0,027
Guinée	0,001	0,001
Guinée-Bissau	0,001	0,001
Guyana	0,001	0,001
Haïti	0,003	0,003
Honduras	0,008	0,008
Hongrie	0,266	0,266
Islande	0,027	0,027
Inde	0,666	0,666
Indonésie	0,346	0,346
Iran (République islamique d')	0,356	0,356
Iraq	0,068	0,068
Irlande	0,418	0,418
Israël	0,396	0,396
Italie	4,449	4,449
Jamaïque	0,011	0,011
Japon	10,834	10,834
Jordanie	0,022	0,022
Kazakhstan	0,121	0,121
Kenya	0,013	0,013
Kiribati	0,001	0,001
Koweït	0,273	0,273
Kirghizistan	0,002	0,002
République démocratique populaire lao	0,002	0,002
Lettonie	0,047	0,047
Liban	0,042	0,042
Lesotho	0,001	0,001



Libéria	0,001	0,001
Libye	0,142	0,142
Lituanie	0,073	0,073
Luxembourg	0,081	0,081
Madagascar	0,003	0,003
Malawi	0,002	0,002
Malaisie	0,281	0,281
Maldives	0,001	0,001
Mali	0,004	0,004
Malte	0,016	0,016
Îles Marshall	0,001	0,001
Mauritanie	0,002	0,002
Maurice	0,013	0,013
Mexique	1,842	1,842
Micronésie (États fédérés de)	0,001	0,001
Monaco	0,012	0,012
Mongolie	0,003	0,003
Monténégro	0,005	0,005
Maroc	0,062	0,062
Mozambique	0,003	0,003
Myanmar	0,010	0,010
Namibie	0,010	0,010
Nauru	0,001	0,001
Népal	0,006	0,006
Pays-Bas	1,654	1,654
Nouvelle-Zélande	0,253	0,253
Nicaragua	0,003	0,003
Niger	0,002	0,002
Nigéria	0,090	0,090
Nioué	0,001	0,001
Norvège	0,851	0,851
Oman	0,102	0,102
Pakistan	0,085	0,085
Palaos	0,001	0,001
Panama	0,026	0,026

Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,004	0,004
Paraguay	0,010	0,010
Pérou	0,117	0,117
Philippines	0,154	0,154
Pologne	0,921	0,921
Portugal	0,474	0,474
Qatar	0,209	0,209
République de Corée	1,994	1,994
République de Moldova	0,003	0,003
Roumanie	0,226	0,226
Fédération de Russie	2,438	2,438
Rwanda	0,002	0,002
Saint-Kitts-et-Nevis	0,001	0,001
Sainte-Lucie	0,001	0,001
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,001	0,001
Samoa	0,001	0,001
Saint-Marin	0,003	0,003
Sao Tomé-et-Principe	0,001	0,001
Arabie saoudite	0,864	0,864
Sénégal	0,006	0,006
Serbie	0,040	0,040
Seychelles	0,001	0,001
Sierra Leone	0,001	0,001
Singapour	0,384	0,384
Slovaquie	0,171	0,171
Slovénie	0,100	0,100
Îles Salomon	0,001	0,001
Somalie	0,001	0,001
Afrique du Sud	0,372	0,372
Soudan du Sud	0,004	0,004
Espagne	2,973	2,973
Sri Lanka	0,025	0,025
Soudan	0,010	0,010
Suriname	0,004	0,004
Swaziland	0,003	0,003

Suède	0,960	0,960
Suisse	1,047	1,047
République arabe syrienne	0,036	0,036
Tadjikistan	0,003	0,003
Thaïlande	0,239	0,239
ex-République yougoslave de Macédoine	0,008	0,008
Timor-Leste	0,002	0,002
Togo	0,001	0,001
Tonga	0,001	0,001
Trinité-et-Tobago	0,044	0,044
Tunisie	0,036	0,036
Turquie	1,328	1,328
Turkménistan	0,019	0,019
Tuvalu	0,001	0,001
Ouganda	0,006	0,006
Ukraine	0,099	0,099
Émirats arabes unis	0,595	0,595
Royaume-Uni	5,180	5,180
République-Unie de Tanzanie	0,009	0,009
États-Unis d'Amérique	22,000	22,000
Uruguay	0,052	0,052
Ouzbékistan	0,015	0,015
Vanuatu	0,001	0,001
Venezuela (République bolivarienne du)	0,627	0,627
Viet Nam	0,042	0,042
Yémen	0,010	0,010
Zambie	0,006	0,006
Zimbabwe	0,002	0,002